

Sujet : [INTERNET] Enquête publique commune de Grivesnes exploitation d'une carrière de craie

Date : Sun, 29 Sep 2019 10:52:30 +0200

De : @wanadoo.fr>

Pour : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Copie à : @orange.fr

Bonjour, pour faire suite à votre enquête je me permet de vous donner mon avis étant donné que j'habite la commune de Sourdon impactée par le trajet emprunté par les camions qui vont transporter cette craie.

Ce projet étant situé sur la commune de Grivesnes, pourquoi devrions nous, habitant Sourdon, supporter les allées et venues des transports routiers charriant de la craie. Nous habitons un petit village tranquille et parce que le village voisin décide d'exploiter une carrière de craie, celui-ci nous imposera les gênes occasionnées, je ne suis pas d'accord sur ce principe. Les camions devraient passer par Grivesnes créateur de cette gêne ou alors qu'ils créent leur propre route passant loin des villages.

Il est dit dans l'étude d'impact qu'il n'y aura peu de gêne, c'est facile, pour eux, de dire ça, eux qui ne seront pas sur ce passage de ces camions qui vont déverser des flots de poussières de craie qui vont s'incruster partout sur leur chemin (nos propriétés). La poussière de craie est très fine et s'insinue partout. De plus elle est très difficile à faire disparaître, et qu'en sera t'il lorsqu'il pleuvra et que tout ça se transformera en boue glissante? Si, à cause de cette boue, quelqu'un tombe et se fracture quelque chose qui va être le responsable, la société qui transporte la craie ou la mairie qui n'aura pas nettoyé sa route ?

D'autre part, les voies empruntées par ces camions vont être source de bruit, de vibration et de danger pour les enfants ou les personnes âgées qui ne sont pas habitués à voir défiler des camions dans leur village. Ces mêmes routes n'ont certainement pas été faites pour un passage répété de camions, là encore nous devrions en supporter les conséquences ?

Alors je le répète, Non, je ne suis pas d'accord.

Cordialement,

80250 Sourdon